

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 17- 21B

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU BUREAU  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de **Mardi 11 Juillet 2017**

**OBJET : Programme des « Grandes Vacances 2017 »**

Président ..... Monsieur Louis BOUTRIN  
Secrétaire de séance..... Monsieur Edouard CHEMIN

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le 11 Juillet, les Membres du Bureau se sont réunis sur convocation du Président du Syndicat Mixte, à 10h30, à l'Annexe Monsigny, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Date de la convocation : 28 juin 2017

Sur l'ordre du jour :

1. Programme des « Grandes Vacances 2017 »
2. Préparation de la rentrée
3. Mise en application de l'organigramme validé le 09/09/2016
4. Etat d'avancement des travaux d'aménagement du siège du PNRM à Tartenson
5. Questions diverses

Nombre de membres : Délégués : 15  
Présents : 10  
Pouvoirs : 3  
Absents, excusés : 2

***Etaient présents :***

CTM : MM. L. BOUTRIN, R. MARTINE, MMES M-F. TOUL, M. PLANTIN, J. DULYS-PETIT, C. BAURAS

Communes : Mme N. LITTRE (Gros-Morne) & MM. T. MARECHAL (Case-Pilote), E. CHEMIN

Communautés de communes : M. J. PANCRATE (CAESM)

***Ont donné procuration :***

M. L. ADENET a donné procuration à M. L. BOUTRIN

Mme J. DIALLO a donné procuration à M. E. CHEMIN

Mme M-A. REGINA a donné procuration à Mme N. LITTRE

***Etaient absents :***

CTM : M. D. LOUIS-REGIS

Communautés de communes : M. N. MONSTIN (CAP NORD).

***Assistaient à la réunion :***

MMES I. GIRAUD-MAZIERES, K. SALPETRIER, MA. JOSEPH, M. NESTORET, C. SOUNDOUROM – MM. JC. VARRU, M. VEILLEUR, J. LOUIS-SIDNEY, Y. PELIS, A. RENARD du PNRM

Le Bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales aux articles 2311-1 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM,

Vu le décret n° 2012-1184 du 23 octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc Naturel Régional de la Martinique,

Vu les orientations budgétaires examinées en séance du Comité du 10 mars 2017,

Vu l'extrait délibération n° 17-14 en date du 30 mars 2017 portant vote du Budget Primitif 2017,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre aux mois de juillet et août 2017 à l'occasion des grandes vacances, un programme d'animations afin de répondre aux attentes de la population et de permettre au Parc Naturel de Martinique de renforcer ses activités sur le territoire,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

### le Bureau Syndical

#### Article 1

**Valide** le programme d'animations des « Grandes Vacances 2017 » et son mode de financement tels que présentés dans les tableaux ci-après, comprenant :

- des activités du programme « Découvrir le Patrimoine Autrement »,
- des animations et des événements à partir des sites gérés par le Parc,
- des animations équestres sur les sites et le territoire.

#### Tableau récapitulatif du programme et du financement des « Grandes Vacances »

Date	Intitulé du Programme	Montant engagé (€)
	<b>Découvrir le Patrimoine Autrement</b>	<b>6 660.00</b>
01/07/17	1-Trinité – Beauséjour/Pointe Rouge	900.00
29/07/17	2-Carbet / Saint Pierre	3 400.00
12/08/17	3-Sainte Marie : Baie de Saint Jacques /Anse charpentier	2 360.00
<b>08/07/17</b>	<b>Nettoyage de mangrove (Trois Ilets)</b>	<b>1 250.00</b>
	<b>Balades Nautiques</b>	<b>3 800.00</b>
21/07/17	1-Littoral Sud Caraïbe	1 200.00
08/08/17	2-Les Ilets de la Réserve Naturelle des Ilets de Sainte Anne	800.00
18/08/17	3-La Baie de Saint Pierre	1 800.00
	<b>Les Ateliers du Parc</b>	<b>14 294.00</b>
28/07/17	<b>Nocturne du Parc (Château Dubuc)</b>	<b>20 000.00</b>
17/07/17 23/08/17	<b>Brunch du Parc (2)</b>	<b>10 000.00</b>
04/07/17 11/08/17	<b>Les vendredis du Relais du Parc à Saint Pierre</b>	<b>1 400.00</b>
	<b>Promotion et communication</b>	<b>10 000.00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>67 404.00€</b>

## Récapitulatif du financement du Programme des « Grandes Vacances »

Intitulé du programme	N° du programme	Montant disponible (€)	Engagement (€)
Valorisation de l'aviron	A423AT1407	8 500,00	4 650,00
Découvrir le Patrimoine Autrement	A423AT1715	27 700,00	7 060,00
Promotion des sites	A423VP1706	59 700,00	55 694,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>67 404.00€</b>

### Article 2

**Donne** mandat au Président du Syndicat Mixte pour prendre toutes les décisions, engager les démarches, procéder aux dépenses et recouvrer les recettes afférentes au programme des « Grandes Vacances 2017 ».

### Article 3

Cette délibération sera inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte et transmise au représentant de l'État.

\_\_\_\_\_  
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 11 Juillet 2017

Le Président, ✓

**Louis BOUTRIN**

